Observation sur une Enflure prodigieuse des deux mamelles d'une femme arrivée a la suitte d'une humeur de gale rentrée.

Le nommé joseph Boulanger garcon serurier Epousa au mois d'octobre 1757. Suzanne viton agée de dix sept ans, lui Communiqua une gale universele qu'il avoit Etant garcon.

au Mois de fevrier 1758. Jls se firent saigner tous deux Et me Consulterent. je leurs fit faire usage de la pommade neapolitaine faite au tiers. j'ordonnay que la femme En usat moins que le Mary a Chaque friction. quelques tems apres le Mary vint me dire qu'ils Estoient queris, Mais que sa femme avoit un autre Mal, je lui trouvay les deux mamelles Enflamée En forme d'Eresipelle. je lui fit une saigné au bras des fommentations faite de guimeauve de sureaux &c Et Conseillay de la faire purger quelques jours apres je la vit Et je trouvais qu'il l'on avoit appliqué sur ses Mamelles du son bouilly dans le vinaigre, je ne pû l'empecher de Continuer ce remede repercussif. Et des lors je ne la vit plus. Mais quelques Mois apres Comme les Mamelles grossisoient beaucoup, Jls vinrent me retrouver, je fit des questions a la femme scavoir si Elle avoit Encor ses regles, Elle me dit qu'elles les avoient perdües dans le tems de son jnflamation aux Mamelles, je Conclüe qu'elle pouvoit Estre grosse.

vers le Cinquieme mois de sa grossesse jls allerent Consulter Mr. Petit pr. medecin de Mg. le duc d'orleans.

ARC 28, d. 7 n° 29

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

qui ordonna des fommentations Et lusage des bouillons
aperitifs Convenable En pareils Circonstence.
la Malade ne fit Ces remedes que trois a quatre jours.
on fut obligé de l'abandonner a son sort: les mamelles
grossissoient tous les jours; Mr. Petit Et moi les
mesurerent, Chaque mamelles portoient alors
dix huit pouces de longueur sur trante pouces de
Circonference. Nous fumes Curieux d'En voir la suite
Et je promis a Mr. Petit de l'informer des
Evenements. il y fut attantif. je remarquay qu'
Entre le sept Et le huitieme mois de sa grossese,
les mamelles avoient augmenté de deux pouces
sur la Circonference. alors il arriva a la Malade
un flux de Ventre qui Continua jusqua son
accouchement qui arriva fort hureusement a terme
le 24. 8bre 1748. le flux de ventre augmenta Et
les humeurs qui provenoient de Cette grande
liberté de ventre Estoient d'une odeure tres fætide
Et Chaque selle alloit quelques fois a la Moitie d'un
pot de Chambre ordinaire. Les vidanges ne
fournirent pas plus qu'a l'ordinaire ny plus long
temps. la fievre de lait ne fut pas plus forte qu'a
l'ordinaire au troisieme jour de la Couche. les
mamelles qui avoient diminués avant l'accouchement,
Continuerent a diminuer tous les jours. Et la malade
alla relever le quatorzieme jour. j'ai fait
appliquer les fommentations resolutives un peu
astringentes; les bouillons aux herbes En forme d'apozemes
Et legerement Equisé d'un peu d'arcanum duplicatum.
Elle a Continué ces remedes pendant Environ dix jours.

du jour que Cette femme à Estée relevée qui Etoit le quatorzieme jour de sa Couche Elle s'Est promenée chez Elle. Et aubout de deux Mois les regles reparurent Et Continuerent de revenir aux tems ordinaire. En fin Elle Est parfaitement retablie

Dans le tems que je me proposois de faire part a L'academie de Cette observation, j'apris que Mr. Thomas Mtre En Chirurgie de ce même lieu venoit de lui Communiquer un Memoire Contenant trois observations, dont la premier Est precisement Celle que j'Envoie mais dont la relation Ést toute differante. J'ai Crû devoir Envoier Celle cj qui Est la relation vray Et simple de ce qui S'ést passé sous mes yeux l'ayant traitée moi même. au lieu que le Sr. Thomas n'a point traitée la Malade Et ne la vue aupplus une fois.

C'ést a L'académie a juger de ces deux memoires Et a donner un avis salutaire a Celui qui a Eu la temeritée de vouloir En jmposer.

Monsieur Petit pr. medecin de Mg. le duc d'orleans a vu la femme avant Et apres sa guerison Et lui a fait toutes les questions necesaires, jl poura justifier mon observation.

A Villers Cotterest ce 21. juillet 1749.

Faccheron — Lieutenant de Mr. le Pr. Chirurgien du Roy

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Le jour que cette femme a été relevée qui était le
quatorzième jour de la couche elle est premièrement
[illegible] elle. Et au bout de deux mois les règles
reparurent et continuèrent de revenir aux temps
ordinaires. Enfin elle est parfaitement rétablie.

Dans le temps que je me proposois de faire part
à l'académie de cette observation, j'appris que
M. Olivier [illegible] en chirurgie de ce même lieu
venait de lui communiquer une observation entièrement
[illegible] observations, dont la première est précisément
celle que j'envoie mais dont la relation est toute
différente. J'ai cru devoir envoyer celle-ci
qui est la relation de la chose qui s'est
passée sous mes yeux ayant traité moi-même,
outre que le M. Olivier n'a point traité la malade
et ne l'a vue qu'une fois.

C'est à l'académie à juger de ces deux mémoires
et à donner son avis relativement à celui qui a [illegible]
[illegible] de soutenir le procès.

Plusieurs [illegible] de M. le [illegible]
avec la femme avant et après la guérison lui
ont fait toutes les questions nécessaires, peuvent
certifier mon observation.

A Châtillon ce 20 juillet 1759.

[illegible]
Lieutenant de M. le 1er chirurgien du Roy